

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT VERDUN – LE 10 NOVEMBRE 2003

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement Verdun est tenue le lundi 10 novembre 2003 à 8 h 30, à la salle 205 du bureau d'arrondissement de Verdun.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Georges Bossé, président du conseil d'arrondissement, madame la conseillère Ginette Marotte, ainsi que messieurs les conseillers Laurent Dugas, Claude Trudel et John Gallagher.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Baril, directeur d'arrondissement,
Monsieur Pierre Boutin, directeur, Travaux publics,
Monsieur Dany Tremblay, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises,
Madame Lucie Boulais, directrice, Services administratifs,
Monsieur René Breton, directeur, Culture, sports, loisir et développement social,
Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions n'a pas lieu étant donné l'absence d'un auditoire.

CA03 210443

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte
ET UNANIMEMENT
RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le lundi 10 novembre 2003.

GDD1032200076

CA03 210444

VENTE AUX ENCHÈRES DE BIENS LAISSÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE.

ATTENDU QUE nous avons en entreposage des biens non réclamés et abandonnés depuis plus de soixante (60) jours lors de la vente aux enchères.

ATTENDU QUE le Code civil et la Charte de la Ville permettent que les biens non réclamés et abandonnés en notre possession depuis plus de soixante (60) jours soient vendus aux enchères.

ATTENDU QUE le Conseil de Ville, lors de son assemblée tenue le 22 septembre 2003, a adopté la résolution CM03 0761 déléguant aux conseils d'arrondissement le pouvoir de se départir des biens laissés ou oubliés sur la voie publique qui sont en leur possession depuis plus de soixante (60) jours.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
 APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'autoriser la tenue d'une vente aux enchères, les biens provenant des évictions aux adresses ci-dessous énumérées et en notre possession depuis plus de soixante (60) jours lors de ladite vente aux enchères:

<u>Adresses</u>	<u>Dates</u>
195, 5e avenue	le 7 avril 2003
100, rue De Gaspé, app. 507	le 23 avril 2003
668, rue De Gaspé, app. 68	le 28 avril 2003
3649, rue Gertrude	le 28 mai 2003
1215, rue Egan	le 29 mai 2003
200, rue Elgar, app. 411	le 11 juin 2003
700, rue De Gaspé, app. 1408	le 4 juillet 2003
5316, rue Bannantyne	le 11 juillet 2003
28, 5e avenue	le 15 juillet 2003
4035, rue Lanouette, app. 2	le 2 septembre 2003
497, rue Galt	le 5 septembre 2003
749, 3e avenue	le 10 septembre 2003
700, rue De Gaspé, app. 1205	le 10 septembre 2003
500, rue François, app. 413	le 23 septembre 2003.

DE PLUS RÉSOLU QUE les services de M. Marcel Sabourin, huissier, soient retenus à cette fin.

GDD 1032194032

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
 APPUYÉ par le conseiller John Gallagher

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU QUE la séance soit levée à 8h40.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE